

**Intra Multi-Des GA****1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE**

<b>Produit</b>	Intra Multi-Des GA
<b>Fournisseur</b>	Intracare B.V. Voltaweg 4 5466 AZ Veghel - Pays-Bas Tél. : +31 (413) 354105 E-mail : info@intracare.nl
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	+31 (613) 942297 Intracare B.V. – PAYS-BAS

**2 Reconnaissance des dangers****Classification et étiquetage conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP/GHS) :****Symboles**

Corrosif



Inflammable

Substances  
nocives pour  
l'environnement

Nocif

Danger pour la  
santé**Mention d'avertissement** Danger**Mentions de danger H**

- H226 : Liquides et vapeurs inflammables.
- H290 : Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence P**

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P260 : Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
- P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
- P302+350 : En cas de contact avec la peau : laver avec précaution avec une grande quantité d'eau et du savon.

## Intra Multi-Des GA

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.

P391 : Recueillir le produit répandu.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes ; enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 : Éliminer le contenu / récipient dans un point de collecte réservé aux déchets spéciaux ou dangereux.

### Système de classification

La classification est établie d'après la dernière édition des listes de l'UE et grâce à des données fournies par les entreprises et issues de la littérature.

## 3 INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPOSANTS

### Informations relatives aux formules contenant des composants dangereux

Numéro	Numéro CAS	Nom chimique	Concentration
1	7173-51-5	Chlorure de didécyldiméthylammonium ;	10,10 % (p/p)
2	111-30-8	Glutaraldéhyde ;	12,63 % (p/p)
3	67-63-0	Isopropanol ;	14,54 % (p/p)
4	68424-85-1	Composés ammonium quaternaires, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles, chlorures ;	15,15 % (p/p)

### Classification des risques liés au produit

Corrosif pour la peau 1B (H314) ;

### Classification des risques liés aux composants dangereux

Glutaraldéhyde env. 50 % Corrosif pour les métaux : 1 ; H290, Toxicité aiguë : 3 (par voie orale) ; H301, Toxicité aiguë : 3 (par inhalation) ; H314, Corrosif pour la peau : 1B ; H317, Toxicité par inhalation : 1 ; H331, Toxicité par voie cutanée : 1 ; H334, Toxicité écologique aiguë : 1 ; H400.

Chlorure de didécyldiméthylammonium env. 50 % Toxicité aiguë : 3 ; H301, Corrosif pour la peau : 1B ; H314, Danger pour le milieu aquatique : 1 ; H400.

Isopropanol env. 20 % Liquide inflammable : 2 ; H225, Irritation des yeux : 2 ; H319, STOT SE (Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique) : 3 ; H336.

Composés ammonium quaternaires, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles, chlorures env. 50 % Toxicité aiguë : 4 ; H302, Corrosif pour la peau : 1B ; H314, Danger pour le milieu aquatique : 1 ; H400.

Se reporter au paragraphe 16 pour consulter l'intégralité du texte des mentions H indiquées ici.

## 4 MESURES DE PREMIER SECOURS

### Informations générales

Retirer immédiatement tout vêtement contaminé par le produit. Consulter un médecin au plus vite. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Les membres des équipes d'intervention d'urgence doivent également penser à leur propre sécurité.

**Intra Multi-Des GA**

<b>Inhaler</b>	Se rendre dans une zone où l'air est frais. Utiliser un dispositif de respiration artificielle uniquement si la respiration est irrégulière ou s'est arrêtée. Consulter un médecin au plus vite.
<b>Peau</b>	Retirer immédiatement tout vêtement contaminé. Après tout contact avec la peau, laver immédiatement avec une grande quantité d'eau et du savon. Consulter un médecin au plus vite.
<b>Yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, même sous les paupières. Répéter cette opération pendant au moins 15 minutes en laissant l'eau couler. Consulter un médecin au plus vite.
<b>Ingestion</b>	Se laver la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissements. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Symptômes</b>	Provoque une grave irritation de la peau et des yeux et peut irriter les voies respiratoires.

Pour informations complémentaires, contacter le **Centre Antipoisons 070/245.245**

---

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

<b>Agents extincteurs</b>	Poudre sèche, eau pulvérisée ou mousse (résistante à l'alcool).
<b>Menaces principales en cas de lutte contre l'incendie</b>	La chaleur ou le feu peuvent provoquer des dégagements de gaz toxiques.
<b>Moyens de protection</b>	Utiliser un dispositif respiratoire autonome et des vêtements de protection.
<b>Informations supplémentaires</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients encore fermés. Après l'incendie, retirer les débris et l'eau contaminée conformément aux réglementations locales en vigueur relatives à l'évacuation des déchets.

---

**6 MESURES EN CAS DE LIBÉRATION IMPRÉVUE DE LA SUBSTANCE**

---

<b>Mesures de prévention individuelles</b>	Porter un équipement de protection afin d'éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs / poussières / substances libérées par aérosol.
<b>Mesures de prévention écologique</b>	Ne pas libérer ce produit dans le système d'égouts ou dans les eaux de surface ou souterraines.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Endiguer le produit répandu et nettoyer à l'aide de matériel absorbant non inflammable (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite).

---

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

---

<b>Manipulation</b>	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. S'assurer que la ventilation et / ou l'évacuation d'air sont suffisantes dans l'espace de travail. Maintenir les récipients fermés de manière étanche. Éviter la formation d'aérosols. Porter des vêtements de protection. S'assurer de la
---------------------	--

**Intra Multi-Des GA**

	présence d'un point d'accès à l'eau courante à proximité.
<b>Conseils de prévention des incendies et des explosions</b>	Rester à l'écart des sources d'ignition ; ne pas fumer. Prendre des mesures afin d'éviter toute décharge d'électricité statique.
<b>Informations relatives au stockage</b>	Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Afin d'en maintenir la qualité, ne pas exposer le produit à la chaleur ou aux rayons directs du soleil. Stocker dans un endroit sec, frais et correctement ventilé. Rester à l'écart des sources d'ignition ; ne pas fumer.

**8 GESTION DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Mesures générales de protection et d'hygiène</b>	Rester à l'écart de la nourriture, des boissons et du fourrage. Retirer immédiatement tout vêtement sale et contaminé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin des travaux. Ne pas inhaler les gaz / vapeurs / substances libérées par aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
<b>Protection des voies respiratoires</b>	Utiliser un dispositif de protection adapté en cas de ventilation insuffisante, de libération de vapeurs ou de formation d'aérosols.
<b>Protection des mains</b>	Utiliser des gants de sécurité (EN 374). Les gants doivent être fabriqués dans un matériau étanche et résistant au produit / à la substance / à la préparation. En l'absence de preuves suffisantes, aucune recommandation ne peut être donnée concernant le matériau des gants utilisés pendant la manipulation du produit / de la préparation / du mélange chimique. Le matériau des gants doit être choisi en fonction du temps de résistance à la pénétration, de la rapidité de diffusion, de la résistance aux contraintes mécaniques et de la dégradation.
<b>Protection des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité ajustées et un masque pour le visage.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements couvrant chaque partie du corps et bottes en caoutchouc. Choisir les vêtements en fonction des travaux, de la durée et du degré d'exposition.

**Valeurs limites maximales d'exposition****67-63-0 : Isopropanol**

DFG-MAK/BAT/TRK-Liste de valeurs pour l'Allemagne (2002) :

Valeur(s) limite(s) d'exposition : 200 ml/m<sup>3</sup>, 500 mg/m<sup>3</sup>.

Une toxicité pour le fœtus est improbable si les valeurs limites d'exposition professionnelle sont respectées.

Valeur limite d'exposition courte : Valeur limite maximale catégorie II (2)

SUVA-Valeurs limites pour la Suisse (2003) :

Valeur(s) limite(s) d'exposition : 200 ml/m<sup>3</sup>, 500 mg/m<sup>3</sup>.

Une toxicité pour le fœtus est improbable si les valeurs limites d'exposition professionnelle sont respectées.

Surveillance biologique.

Valeur limite d'exposition courte : 400 ml/m<sup>3</sup>, 1 000 mg/m<sup>3</sup>.

Quatre fois 15 min. par équipe.

ACGIH États-Unis :

Valeur(s) limite(s) d'exposition : 200 ml/m<sup>3</sup>.Valeur limite d'exposition courte : 400 ml/m<sup>3</sup>.

**Intra Multi-Des GA**

Danger immédiat pour la vie et la santé : 2 000 ppm.

**111-30-8 : Glutaraldéhyde**

CLV : 0,4 mg/m<sup>3</sup> (MAC Pays-Bas)  
 Valeur TGG (8 h) : 0,08 mg/m<sup>3</sup> (MAC Pays-Bas)  
 Eau douce : 0,0025 mg/l  
 Eau de mer : 0,00025 mg/l  
 Fuite subite : 0,006 mg/l  
 Dépôt (eau douce) : 5,27 mg/l  
 Dépôt (eau de mer) : 0,527 mg/kg  
 Terre : 0,03 mg/kg  
 Personnel d'exécution : Exposition prolongée – effets sur place, inhalation : 0,25 mg/m<sup>3</sup>

**7173-51-5 : Chlorure de didécylidiméthylammonium**

Aucune donnée.

**68424-85-1 : Composés ammonium quaternaires, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles, chlorures**

Aucune donnée.

**9 CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Forme** : Liquide clair  
**Couleur** : Incolore à légèrement jaune  
**Odeur** : Piquante, rappelant légèrement l'odeur du savon  
**Point / plage d'ébullition** : > 80 °C  
**Point d'inflammabilité** : 36,0 °C  
**Point d'inflammabilité (25 % dans l'eau)** : 100 °C  
**Ignition spontanée** : Le produit ne présente pas de risque d'ignition spontanée.  
**Risque d'explosion** : Le produit ne présente pas de risque d'explosion. Toutefois, en raison des composants du produit, il est recommandé de le tenir à l'écart des sources d'ignition.  
**pH (100 %)** : 5,0 – 6,0  
**pH (1 %)** : 6,5 – 7,5  
**Densité (20 °C)** : 0,970 – 1 000 g/cm<sup>3</sup>  
**Solubilité dans l'eau** : Totalement soluble  
**Solubilité dans d'autres solvants** : Non déterminée  
**Viscosité (20 °C)** : 20 – 50 mPa·s  
**Point de congélation** : -7 °C

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir paragraphe 7).

**Dégradation thermique / conditions à éviter** : Aucune dégradation en cas d'utilisation et de stockage conformes aux recommandations. Éviter toute exposition à des sources d'ignition.

**Substances à éviter** : Substances très oxydantes, substances réductrices, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), chlorure d'hydrogène, oxydes de carbone.

**Réactions dangereuses** : Au contact de l'air, un mélange gazeux explosif peut se former.

**Produits de dégradation dangereux** : Aucun produit dangereux après dégradation, en cas d'utilisation et de stockage conformes aux spécifications.

**Intra Multi-Des GA**
**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**
**Toxicité aiguë**

Aucune donnée toxicologique issue de l'expérimentation n'est disponible pour cette préparation. Les informations toxicologiques suivantes sont disponibles pour les substances dangereuses :

Chlorure de didécylidiméthylammonium	LD50 (par voie orale, rat) : 238 mg/kg (Directive OCDE 401) LD50 (par voie dermique, lapin) : 3 342 mg/kg Irritant pour la peau, non sensibilisant.
Glutaraldéhyde	LD50 (par voie orale, rat) : env. 158 mg/kg (Directive OCDE 401) LD50 (par voie dermique, rat) : > 2 000 mg/kg (Directive OCDE 402) LC50 (par inhalation, rat, 4 h) : 0,48 mg/kg (Directive OCDE 403) Toxicité élevée en cas d'inhalation et d'ingestion, toxicité modérée pour la peau. Corrosif pour la peau et les yeux. Sensibilise la peau et peut sensibiliser les voies respiratoires.
Isopropanol	LD50 (par voie orale, rat) : > 5 000 mg/kg LD50 (par voie dermique, lapin) : > 5 000 mg/kg LC50 (par inhalation, rat, 4 h) : > 20 mg/l Corrosif pour les yeux. Peut irriter la peau et les voies respiratoires.
Composés ammonium quaternaires, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	LD50 (par voie orale, rat) : env. 344 mg/kg LD50 (par voie dermique, lapin) : env. 3 340 mg/kg Corrosif pour la peau et les yeux. Ne provoque aucune sensibilisation.

**Effets irritants principaux**

Extrêmement irritant pour la peau et les yeux. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une sensibilisation.

**Hypersensibilisation**

Peut avoir un effet sensibilisant sur la peau et les voies respiratoires (glutaraldéhyde).

**12 INFORMATIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT**
**Toxicité pour les poissons (LC50) et les Daphniidae (EC50)**

Aucune donnée toxicologique issue de l'expérimentation n'est disponible pour cette préparation. Les informations toxicologiques suivantes sont disponibles pour les substances dangereuses :

Chlorure de didécylidiméthylammonium	LC50 (96 h, Pimephales promelas) : 0,19 mg/l (États-Unis-EPA) EC50 (48 h, Daphnia magna) : 0,062 mg/l (EPA-FIFRA) NOEC (14 j, Lumbricina) : ≥ 1 000 mg/kg (OCDE 207)
Glutaraldéhyde	LC50 (96 h, Cyp. variegatus) : 39 mg/l EC50 (48 h, Daphnia magna) : 5,75 mg/ml EC20 (19 j, plantes terrestres) : > 450 mg/kg (OCDE 208)
Isopropanol	LC50 (96 h, poissons) : 4 200 - 9 640 mg/l EC50 (24 h, Daphnia magna) : > 10 000 mg/l
Composés ammonium quaternaires, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles,	LC50 (96 h, Pimephales promelas) : 0,28 mg/l EC50 (48 h, Daphnia magna) : 0,016 mg/ml

## Intra Multi-Des GA

chlorures LC50 (14 j, Lumbricina) : 7 070 mg/kg (OCDE 207)

### Informations toxicologiques complémentaires :

Aucune donnée toxicologique issue de l'expérimentation n'est disponible pour cette préparation. D'après les données relatives à la toxicité des substances dangereuses, cette préparation est considérée très toxique pour les organismes aquatiques et modérément toxique pour les organismes terrestres.

### Persistance, biodégradabilité et bioaccumulation

Toutes les substances dangereuses sont classées « facilement biodégradables ». Accumulation dans l'environnement improbable.

### Bioaccumulation

D'après les quantités basses de n-octanol / d'eau observées pour l'isopropanol et le glutaraldéhyde et à cause de la forte tendance de liaison à la terre et du potentiel de biodégradabilité du chlorure de didécylidiméthylammonium et des composés ammonium quaternaires, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles, chlorures, une bioaccumulation des substances dangereuses est improbable.

---

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

**Élimination du produit en tant que déchet** Ne pas libérer ce produit dans le système d'égouts ou dans les eaux de surface ou souterraines. Éliminer ce produit conformément à la réglementation officielle.

**Élimination de l'emballage en tant que déchet** Le produit est fourni dans une bouteille ou un récipient en polyéthylène à la densité élevée. Rincer l'emballage vide avec une grande quantité d'eau avant de le jeter. L'emballage rincé peut être mis au rebut avec les ordures ménagères. Les restes de ce produit sont des déchets chimiques.

**Produits de nettoyage recommandés** Diluer dans de l'eau et, si nécessaire, avec des produits détergents. Les substances actives anioniques peuvent neutraliser l'effet des substances actives DDAC et ADBAC.

---

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### Transport terrestre ADR/RID (transfrontalier)

Classe ADR/RID : 8 Substances corrosives  
Code de danger (Kemler) : 8  
Numéro ONU : 2920  
Groupe d'emballage : II  
Étiquette de danger : 8 / 3  
Description des biens : ONU 2920 Liquide corrosif, inflammable, n.c.a., (glutaraldéhyde, isopropanol composé ammonium quaternaire), 8 (3), II (E).  
En cas de transport : Indiquer qu'il s'agit de « substances dangereuses pour l'environnement » (voir les symboles à la rubrique 2)

---

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

### Étiquetage particulier de certaines préparations

Les biocides doivent être utilisés de manière sûre. Toujours lire l'étiquette et les informations relatives au produit avant l'utilisation.

### Recommandations spécifiques au mélange, relatives à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette fiche de données de sécurité répond aux exigences de la directive CE 1272/2008 (CLP).

## **Intra Multi-Des GA**

### **Réglementation nationale**

Classe de pollution des eaux : CPE 2 (auto-évaluation) : danger pour l'eau.  
(Allemagne)

---

## **16 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

---

Ces informations concernent uniquement le produit indiqué ci-dessus et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou dans le cadre d'autres approches. Les informations indiquées dans cette fiche sont, à notre connaissance, exactes et complètes et sont données de bonne foi mais sans garantie. La responsabilité de veiller à ce que les informations soient adéquates et complètes quant à l'utilisation du produit revient à l'utilisateur.

### **Intégralité du texte des mentions H indiquées au paragraphe 3.**

H226 : Liquides et vapeurs inflammables.

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 : Nocif par inhalation.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Historique / révisions**

Date d'impression : 02-01-2017

Révision : 5

Rédigé par : C. Vulders

Modifications apportées aux paragraphes : 3, 4, 16